

Réplique au compte rendu d'Alain Laberge de l'ouvrage *La Pêche à la morue en Nouvelle-France*

Mario Mimeault, Ph. D.

Volume 72, Number 4, Spring 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1065047ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1065047ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Mimeault, M. (2019). Réplique au compte rendu d'Alain Laberge de l'ouvrage *La Pêche à la morue en Nouvelle-France*. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 72(4), 90–93. <https://doi.org/10.7202/1065047ar>

nale (gaspésienne même) que strictement canadienne à proprement parler. En fait, il ne suffit pas de trouver des investisseurs, des intermédiaires et de la main-d'œuvre (voir p. 25) un tant soit peu affiliés au milieu canadien pour identifier une pêche canadienne de la morue. Les choses paraissent bien plus complexes que le binôme du Canada et des autres. Ce qui est certain, c'est que, sur une portion du littoral du golfe du Saint-Laurent se trouvant à relever du Canada, se pratique une pêche commerciale de la morue, un secteur d'activité continuellement soumis aux interactions et aux tensions entre les intérêts de l'État, ceux des armateurs métropolitains et ceux des coloniaux, canadiens certes mais aussi de Plaisance, de l'île Royale et de l'Acadie qui ont tendance à faire de la Gaspésie leur zone d'activité privilégiée.

En somme, cet ouvrage est fascinant par certains de ses aspects, notamment les moyens documentaires mis en œuvre et l'approche micro-sociale qui, en raison de la structure du contenu, rejoint la richesse de l'histoire locale et sous-régionale. Cependant, il ne constitue pas une véritable histoire économique de la pêche à la morue au Canada sous le Régime français.

ALAIN LABERGE

Département des sciences historiques / CIEQ

Université Laval

Réplique au compte rendu d'Alain Laberge de l'ouvrage *La Pêche à la morue en Nouvelle-France*

Le professeur Alain Laberge présente ci-dessus une lecture critique de notre dernier livre, *La pêche à la morue en Nouvelle-France*. Sa démarche, incisive par certains aspects, pointilleuse par d'autres, conduit inéluctablement à une perception réductrice de l'ouvrage. Ses propos portent essentiellement sur la forme plutôt que sur le fond du travail. Ils offrent de la sorte une relecture du sujet qui reflète davantage les préoccupations de l'analyste que celles de l'auteur.

Bien sûr, le professeur Laberge a droit à ses opinions. C'est là une liberté qui mérite le respect. Son analyse n'offre toutefois pas une juste présentation de l'exposé développé dans le livre, de sorte qu'il est impossible de souscrire à sa conclusion. La notice par laquelle l'IHAF explique

l'attribution du Prix Lionel-Groulx 2018 à *La pêche à la morue en Nouvelle-France* offre un bon point de départ à la discussion.

Il y est écrit que ce dernier «représente une contribution importante de l'histoire économique de la Nouvelle-France». Pour en arriver à cette appréciation, les membres du jury soulignent le fait que l'ouvrage «documente l'émergence au cours du XVIII^e siècle d'une industrie de la pêche spécifiquement canadienne dans le golfe du Saint-Laurent». Et s'en tenant à la pêche à la morue telle que développée par les Canadiens, cette dernière, prennent-ils la peine de souligner, «créa et permit d'entretenir des réseaux commerciaux transatlantiques tout en renforçant les revendications territoriales françaises sur le pourtour du golfe». Le jury aura compris qu'en exposant l'incidence des pêcheries canadiennes sur la conduite des affaires coloniales et métropolitaines, *La pêche à la morue en Nouvelle-France* déborde largement les cadres d'une monographie locale ou régionale.

Le mode d'analyse de la documentation qui a permis d'arriver à ces résultats semble avoir posé des problèmes au professeur Laberge. Le processus mérite un rappel. Pour parvenir aux résultats documentés dans le livre, le texte est construit de manière à caractériser les activités halieutiques canadiennes en parcourant la bordure du golfe Saint-Laurent. Ce faisant, le livre ne parle pas que du territoire appelé aujourd'hui la Gaspésie (régionalisme qui n'est apparu dans sa globalité qu'au XIX^e siècle), mais aussi de l'Acadie, de la baie des Chaleurs, un peu de l'île Royale, dans la mesure où cette dernière vient en conjonction avec le développement des pêcheries canadiennes, et du Labrador. Le tour des établissements du golfe permet de dresser un portrait global de l'industrie de la pêche à la morue. Le procédé offre l'occasion d'identifier les protagonistes, les investisseurs, les lieux de transformation du poisson, l'organisation du travail, les réseaux d'affaires mis en place, etc. Puis, en s'appuyant sur une démarche appelée *microstoria*, une approche analytique mise au point par Carlo Ginzburg et Giovanni Levi, sont cernés le bassin de recrutement de la main-d'œuvre, la vie des pêcheurs au quotidien, les processus de transformation du poisson et *tutti frutti*. Cette approche favorise la mise en rapport de données ponctuelles avec les processus généraux qui ont marqué l'histoire de la Nouvelle-France. D'où «le foisonnement de détails» déploré dans l'analyse critique qui précède, mais détails quand même nécessaires à la bonne représentation et à la compréhension de la société halieutique à l'étude.

C'était là poser les bases d'une étude qui satisfaisait aux objectifs fixés en première page de l'introduction du livre : « retracer les origines de cette activité en Nouvelle-France et la mise en place de ses principaux rouages ». Leur ajouter « un traitement plus global où les similitudes et les disparités... auraient permis une vision synthétique des choses » relevait d'une approche plus analytique, tout à fait différente que celle que nous avons choisie, mais, semble-t-il, davantage appropriée aux préoccupations de l'analyste. Quant au contenu de l'épilogue, jugé « trop superficiel », on aura saisi que ce dernier jouait le rôle d'une conclusion, et qu'une conclusion sert à rappeler sommairement le sujet développé dans l'étude ainsi que les principaux aspects antérieurement abordés. Ce n'est plus la place pour une discussion approfondie.

Selon la critique du professeur Laberge, l'existence de l'industrie de la pêche à la morue n'a plus à être démontrée. Il a en partie raison. Plusieurs chercheurs canadiens s'y sont intéressés. Cependant, l'historiographie concernant ce champ d'activité porte avant tout sur les colonies de Terre-Neuve, du Labrador, du Cap-Breton (île Royale) et de l'Acadie, En témoignent les publications de Rosemary E. Ommer, de Selma Huxley Barkham, de B. A. Balcom, de Peter Pope, de Nicolas Landry et de bien d'autres. Il y a toutefois peu, pour ainsi dire pas d'ouvrages récents sur la pêche à la morue quand on s'arrête aux efforts des habitants de la vallée laurentienne, hormis les mémoires de maîtrise de Lucie Paquet et de Marie-Claude Francœur. Tout au plus, peut-on citer, comme le fait le professeur Laberge, un ouvrage vieux de 100 ans, à quelques années près. Pour les ouvrages contemporains, il y a notamment les travaux des professeurs Laurier Turgeon et Jean-François Brière. Bien que ce soient d'excellentes études, celles-ci portent sur les efforts que les Bretons, les Normands et les gens du pays Basque ont conduits au profit de leur région d'origine, et non de la Nouvelle-France. C'est ici que ce livre prend tout son sens. La publication de *La pêche à la morue en Nouvelle-France* assure la suite de ces travaux en documentant l'émergence d'une industrie halieutique spécifiquement coloniale.

Quant à la remise en question et au sens à donner à certains des concepts développés dans l'ouvrage, il est à déplorer qu'ils aient déstabilisé le professeur Laberge, au premier chef, celui de Nouvelle-France. L'utilisation de ce toponyme dans le titre du livre se veut pourtant claire. Sa compréhension spatiale étant entrée depuis des générations dans la pratique langagière, celle-ci devait circonscrire nettement dans l'esprit

du lecteur le territoire étudié, en tout ou en partie, le Canada en faisant partie. Par ailleurs, si on veut désigner la périodisation pendant laquelle l'industrie halieutique canadienne s'est développée, l'usage courant veut que l'on parle du Régime français. On dira aussi la période de la Nouvelle-France. Le lecteur verra d'un seul coup d'œil que la distinction est faite dans l'index du livre.

Au final, bien plus que de rejoindre la richesse d'une histoire locale et régionale, comme le conclut le professeur Laberge, *La pêche à la morue en Nouvelle-France* parvient à enrichir par ces procédés, et bien d'autres détaillés dans le livre, un volet peu traité de l'histoire nationale, et pour être plus précis, de la Nouvelle-France.

Quoi qu'il en soit, l'attention que le professeur Laberge porte à l'ouvrage témoigne de sa pertinence. Depuis près de quarante ans, personne ne s'est intéressé à l'industrie de la pêche à la morue pratiquée par les Canadiens (et non pas par les gens établis au pays Basque, en Bretagne ou en Normandie). Enfin quelqu'un qui s'y arrête ! Sa présentation aura pour le moins le mérite d'attirer l'attention des historiens sur ce champ de recherche, d'autant que ce livre se veut un point de départ pour son étude et non pas un aboutissement.

MARIO MIMEAULT
Ph. D.

Balac, Anne-Marie et François C. Bélanger, dir., avec la collaboration d'Éric Chalifoux, *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal* (Montréal, Recherches amérindiennes au Québec), 2016, 308 p.

Quelle belle publication qu'est *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. Je le dis tout de suite : malgré des critiques parfois assez sévères à l'endroit de travaux en archéologie commerciale aussi appelée archéologie appliquée, ce livre rend compte de la pertinence de cette pratique grâce aux résultats obtenus tels qu'exposés dans cet ouvrage dont environ 80 % proviennent d'interventions en archéologie commerciale. Toutefois, j'en profite pour corriger une erreur d'interprétation de ce qu'est l'archéologie préventive, terme faussement utilisé au début de ce livre. L'approche en archéologie préventive, selon ce que j'ai constaté depuis 22 ans de recherche en territoire français, procède par